



Jorat-Mézières, le 27 juin 2023

Conseil Communal  
JORAT-MEZIERES

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU 27 JUIN 2023

Présidence : Monsieur Blaise Vuille

---

Le Conseil communal de Jorat-Mézières, en sa séance, a décidé :

- Préavis N°03/2023 - Abri PC du Collège Gustave Roud
  - d'octroyer à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de Fr. 103'276.60 ;
  - de financer cet investissement par la trésorerie courante sans recours à l'emprunt ;
  - d'amortir l'entier de cet investissement par un prélèvement unique de Fr. 103'276.60 au fonds de réserve affecté No 9282.660.00 aux comptes 2023 ;
  - d'autoriser la Municipalité à constituer une servitude personnelle d'usage pour 111 places d'abris PC dans le collège Gustave Roud en faveur de la commune de Jorat-Mézières.
  
- Préavis N°05/2023 - Gestion de la Municipalité et comptes communaux 2022
  - a) d'accepter le rapport sur la gestion de la Municipalité pour l'année 2022 ;
  - b) d'accepter les comptes communaux pour l'année 2022, lesquels présentent un excédent de revenus de Fr. 232'466.33 et un capital Fr. 4'586'310.32 au 31 décembre 2022.
  
- Préavis N°06/2023 - Demande de crédit de Fr. 56'600.00 – acquisition d'un nouveau véhicule électrique
  - d'accorder à la Municipalité l'autorisation d'acheter le véhicule électrique Goupil G4 L
  - d'octroyer un crédit extrabudgétaire de Fr. 56'600.00,
  - de financer cet achat par la trésorerie courante.
  - d'amortir cet investissement sur 5 ans, à raison d'un montant annuel de Fr. 11'400.00 par le compte No 4310.3313.001, la première fois au budget 2024.
  
- Préavis N°07/2023 - Aménagement d'abris bus à Carrouge et Ferlens
  - d'octroyer à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de Fr. 87'000.00 pour la réalisation des travaux d'aménagement des abris bus de Carrouge et Ferlens ;
  - de financer cet achat par la trésorerie courante ou par recours à l'emprunt si nécessaire ;
  - d'amortir cet investissement sur 10 ans, à raison d'un montant annuel de Fr. 8'700.00 par le compte N° 1800.3312.005, la première fois l'année suivant la fin des travaux.

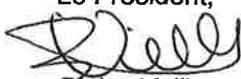
➤ Préavis N°08/2023 – installation de panneaux photovoltaïques à Rte de la Croix d'Or N°4-6 et 10 à Mézières

- d'accorder à la Municipalité l'autorisation d'installer des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments Croix d'Or à Mézières N° 4, 6 et 10 ;
- d'octroyer un crédit extrabudgétaire de Fr. 137'000.00
- de financer cet investissement de la manière suivante :
  - encaissement d'une subvention estimée à Fr. 25'000.00,
  - prélèvement d'un montant de Fr. 50'000.00 au fonds de réserve Culture et environnement N° 9282.910.00,
  - et solde de Fr. 62000.00 par la trésorerie courante ;
- d'amortir l'investissement net de Fr. 112'000.00 de la manière suivante :
  - amortissement initial par prélèvement de Fr. 50'000.00 au fonds de réserve Culture et environnement N° 9282.910.99,
  - amortissement du solde de Fr. 62'000.00 sur 15 ans à raison d'un montant annuel de Fr. 4'200.00 par le compte No 8210.3312.006, la première fois l'année suivant la fin des travaux.

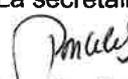
➤ Préavis N°09/2023 – Cession du DDP N° 829 ZI de l'Ecorcheboeuf

- d'autoriser la Municipalité à consentir à la cession du DDP 829 au prix de CHF 2'850'000, renoncer à l'exercice de son droit de préemption légal (article 682 alinéa 2 du Code civil) et accepter formellement RD CAPITAL SA ou son nommable Green Brothers Switzerland SA comme nouvelle superficière;
- d'autoriser la Municipalité à consentir à la cession de la promesse de constituer un droit d'emption partiel dès le 30 juin 2026 en faveur de la superficière RD CAPITAL SA ou son nommable Green Brothers Switzerland AC), correspondant à l'emprise du DDP 829 pour un prix de CHF 101'388, montant qui sera indexé à l'indice suisse des prix à la consommation en se référant à l'indice de 2010, savoir 97.3.

Ainsi délibéré en séance du vingt-sept juin deux mille vingt-trois.

Le Président,  
  
Blaise Vuille



La secrétaire,  
  
Catherine Poncelet